



Le Jura Libre n° 2850 du jeudi 13 juin 2013

Editorial

Laurent Girardin

Architectes de l'avenir

Le Gouvernement jurassien a présenté tout récemment son rapport annuel sur la reconstitution de l'unité du Jura. Intitulé « Construire ensemble un nouveau canton, la région jurassienne face à son avenir »¹⁾, ce document majeur de 48 pages se veut à la fois un plaidoyer pour l'élaboration d'un projet de construction d'un grand canton romand et un hymne à l'avenir.

En guise d'introduction, l'exécutif jurassien rappelle que le 24 novembre 2013, les habitants de la région jurassienne peuvent « se donner les moyens d'apprécier concrètement quels seraient les conséquences d'un changement dans son organisation institutionnelle et politique. »

L'objet de la votation à venir et ses enjeux sont clairement exposés par le Gouvernement qui souligne explicitement qu'« il n'est pas proposé aux électrices et électeurs de choisir entre deux cantons existants, mais de construire une entité cantonale entièrement nouvelle. »

« Il est temps de partir d'une feuille blanche et d'inventer un Etat tel qu'il n'existe pas aujourd'hui, et tel qu'il pourrait mieux affronter et relever les défis de demain, une organisation politique et juridique qui permette aux générations actuelles de préparer leur avenir », poursuit le rapport gouvernemental.

Aux augures de pacotille qui prédisent qu'un « oui » le 24 novembre prochain déboucherait inéluctablement sur la constitution d'une nouvelle entité cantonale, l'exécutif jurassien précise en outre qu'« approuver le lancement d'un processus ne signifie pas qu'on en adopte d'ores et déjà le but principal, soit la création d'un nouveau canton. Prétendre le contraire, et chercher à susciter à partir de là une méfiance qui justifierait le refus d'une entrée en matière, revient à dénaturer le sens même de l'objet soumis au vote. »

L'élément central du rapport du Gouvernement jurassien réside dans l'énumération des innombrables avantages que confère le pouvoir de gérer librement ses affaires. C'est également la démarche que nous avons adoptée depuis plusieurs mois en évoquant les bénéfices concrets qui découlent de la souveraineté cantonale.

Le rapport conclut brillamment ainsi : « Voter « oui » le 24 novembre prochain, c'est miser sur l'ouverture et la fraternité, c'est s'offrir l'opportunité d'accomplir un magnifique exercice démocratique, c'est se placer délibérément au-dessus des contingences, contraintes, incompréhensions ou divergences léguées par notre passé, c'est permettre au Jura et au Jura bernois de se construire un avenir commun et de mieux positionner la région dans son environnement national. En acceptant le processus proposé, les Jurassiens et les Jurassiens bernois deviendront les architectes de leur avenir. »

¹⁾ Ce rapport de très haute tenue peut être consulté via le portail internet du canton du Jura à l'adresse www.jura.ch. Depuis la page d'accueil, un lien est consacré au scrutin du 24 novembre. Un lien est aussi existant depuis le site www.maj.ch.